



Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

DELIBERATION N° 08/2016

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A L'ETRANGER

Séance du 27 juin 2016

Compte rendu du Conseil d'administration du 15 mars 2016

Vu le code de l'éducation, articles D 451-1 à D 452-21 ;

Sous réserve des modifications apportées en séance (pages 48 et 51), le Conseil d'administration adopte le compte rendu de la séance plénière du 15 mars 2016.

Nombre de votants: 27

Pour : 27

Contre : /

Abstention : /

Fait à Paris, le 27 juin 2016

La présidente du conseil
d'administration de l'AEFE



Anne-Marie DESCÔTES